

## **COMMUNIQUE COVID-19 ORGANISATION DU CABINET**

Madame, Monsieur, chers clients,

Comme vous le savez, la France est actuellement touchée par une épidémie de Covid-19. Le Président Emmanuel Macron est intervenu ce jeudi soir pour indiquer des mesures exceptionnelles, invitant notamment tous ceux qui le peuvent au télétravail. Les écoles et crèches resteront également fermées.

Comme vous l'imaginez, ceci impacte l'organisation du cabinet et nous avons d'ores et déjà proposé à l'ensemble de nos équipes la mise en place du télétravail, pour une durée indéterminée. Bien entendu, nous mettons tout en œuvre pour que ce contexte exceptionnel ne perturbe pas l'avancée des travaux que nous réalisons pour votre compte.

Monsieur Macron a également annoncé des mesures de soutien aux entreprises. Nous maintenons une veille sur les annonces à venir, et nous ne manquerons pas de vous en informer. Des reports d'échéances fiscales seront peut-être envisagés. Pour l'heure, aucune annonce n'a été faite en ce sens, en dehors du report possible des paiements du mois de mars.

Notre rôle est d'être aux côtés de nos clients pour des missions dont certaines sont particulièrement stratégiques pour la vie de votre entreprise. Nous sommes confiants sur notre capacité à assumer notre mission malgré les circonstances, et comptons aussi sur votre indulgence dans ce contexte que vous subissez également.

Sincères salutations,

La Direction